



Dossier

**Eurocéane : le 28 novembre,
jetez-vous à l'eau !**



Mont
Saint
Aignan

Le mois dernier...



La pomme dans tous ses états

Le 30 septembre, la Ville organisait une fête de la pomme. Dégustations de jus de pomme, de compote, de cidre et de miel, chasse au trésor, jeux découverte, balade commentée et expositions ont rythmé cette journée réussie. Un grand merci à tous les partenaires, dont la Métropole Rouen Normandie, qui ont contribué au succès de cet événement !

2

© Catherine Duflos



“Vieux et alors ?” L'heure de la restitution

Le 7 octobre, dans le cadre de la démarche globale La Parole est à vous, une quinzaine de Mont-Saint-Aignonais sont venus assister au théâtre-débat mené par les comédiens professionnels du collectif Commune Idée. En amont, les habitants-participants ont travaillé autour des thématiques du logement, des liens familiaux ou encore de l'autodétermination avant de mettre en scène ces moments de vie.

MSA aux couleurs d'Octobre Rose

Durant ce mois d'Octobre Rose, la ville a été rythmée par les différentes animations organisées en soutien à ce temps de sensibilisation à la lutte contre le cancer du sein. Après un 1^{er} rendez-vous le 4 octobre sur le marché de la place Colbert en compagnie des élus, les associations et partenaires se sont mobilisés en proposant, entre autres, une marche familiale, une sensibilisation à l'auto-examen, des débats et un vernissage du tapis de fleurs réalisé par les habitants et les agents municipaux.



© Catherine Duflos



© Clémence Delettre





Le Village Gourmet inauguré

En présence des élus, les nouveaux commerçants du 150 route de Maromme ont inauguré leur Village Gourmet. Ces derniers ont mis les petits plats dans les grands pour ravir les nombreux visiteurs présents, grâce à des dégustations et démonstrations culinaires organisées au parc du Village le 7 octobre dernier.



Le goûter des aînés : succès garanti

Ce sont 88 participants de 65 ans et plus qui se sont retrouvés au traditionnel goûter d'automne le 8 octobre à la Maison des associations. Un moment chaleureux, convivial et gourmand, mis en musique par l'accordéoniste Didier Cordemans.



Un quintuple champion du monde à Mont-Saint-Aignan

À l'initiative de Carrefour Mont-Saint-Aignan, Alexis Hanquiquant, célèbre athlète paralympique, a foulé la piste d'athlétisme du centre sportif des Coquets le 6 octobre. Il est notamment allé à la rencontre des élus et des jeunes du collège Jean-de-la Varenne pour partager son expérience et signer des autographes. Un moment d'échange privilégié !

Une semaine du goût olympique!

Du 9 au 13 octobre, la semaine du goût était de retour dans les crèches et restaurants scolaires de la Ville. Un menu 100 % Jeux Olympiques avec des recettes venues des cinq continents, faisant référence aux 5 anneaux du drapeau olympique ! En parallèle, les élèves ont participé à différents ateliers culinaires, toujours aux couleurs des JO !



Bienvenue aux nouveaux habitants

37 nouvelles familles montsaintaignanaises ont été accueillies par les élus municipaux le 19 octobre lors de la cérémonie des nouveaux arrivants. Une soirée conviviale appréciée de tous.



Engagement et citoyenneté

En 2016, Michèle Prévost, conseillère municipale et référente Unicef, a participé à la création du Conseil municipal des enfants.

Au moment où celle-ci a fait le choix de passer la main à Alain Guillaume, qui deviendra conseiller municipal et nous rejoindra pour sa première assemblée au mois de décembre, je tiens tout particulièrement à la remercier de nous avoir accompagnés ces neuf dernières années. Bonne route à Michèle et bienvenue Alain !

Le Conseil municipal des enfants est un véritable concentré d'apprentissage de citoyenneté et je pense très sincèrement que notre pays n'en a jamais eu autant besoin.

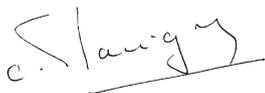
C'est tout d'abord une belle expérience de la démocratie. Ainsi, du 25 septembre au 5 octobre, les enfants de CM1 et CM2, candidats aux élections, ont pu mener une véritable campagne et le 6 octobre dernier, ont eu lieu les opérations de vote, dans des conditions au plus proche de la réalité.

C'est ensuite l'apprentissage du respect des idées de chacun par l'élaboration de projets en commun.

C'est enfin, voir ces mêmes projets se réaliser dans l'intérêt général.

Les enfants élus pour deux années (2023 / 2025), ont eu droit à une journée d'intégration le 14 octobre et la séance plénière d'installation aura lieu le 8 novembre. Comme leurs aînés, les jeunes élus travailleront au sein de commissions : environnement et développement durable ; citoyenneté et vivre ensemble ; sport et culture. C'est une belle aventure qui les attend pour les deux ans à venir.

Nous sommes vraiment très fiers de cette action et c'est, je le crois, la première fois que l'édito du Mag que je partage avec vous chaque mois, fait écho à la tribune de la majorité que vous pourrez découvrir un peu plus loin. L'apprentissage de la citoyenneté fait, en effet, partie des outils à même de venir contrer incivilités et comportements que nous ne saurons accepter sur notre territoire.

très chaleureusement


Catherine Flavigny

Maire de Mont-Saint-Aignan
Conseillère départementale



CME : 26 nouveaux visages

Élus par leurs camarades le 6 octobre dernier et réunis lors d'une journée d'intégration quelques jours plus tard, 26 élèves de CM1 et CM2 feront leurs premiers pas en tant que membres du Conseil municipal des enfants le 8 novembre, lors de la séance plénière d'installation à l'hôtel de ville. Découvrez dès maintenant les jeunes élus de ces deux prochaines années.

Groupe scolaire Berthelot



Eliott
Savio
CE2/CM1

Éléonore
Chambon
CM1

Achille
Gray
CM1

Garance
Savary
CM2

Louis
Holstein
CM2

École du Village



Tiago
De Sousa
Borges
CM1

Lola
Sehier
CM1

Élias
Chelfi
Chatelet
CM2

Abigaëlle
Rufin
CM2

Groupe scolaire Pierre-Curie



Juliette
Berbé
CE2/CM1

Georges
Billard
CE2/CM1

Antonin
Lucas
CM2

Élise
Faucon
CM2

École Albert-Camus



Sirine
Mtazaoui
CE2/CM1

Isaac
Fehim
CE2/CM1

Anaëlle
Chiad
CM1

Adam
Khammar
CM1

Ainhoa
Degroisille
CM2

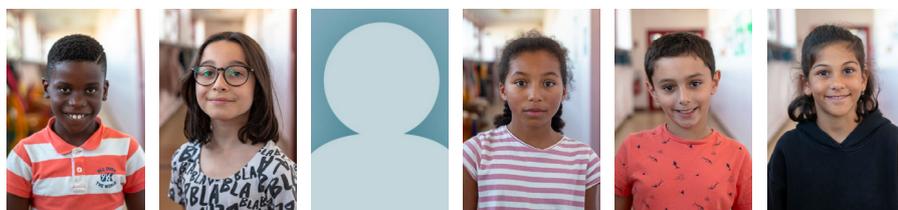
Mouhamed
Diakite
CM2

École Saint-André



Agathe
Hervouet
CE2/CM1/CM2

École Saint-Exupéry



Brillant
Guervil
CE2/CM1

Célestia
Riquet
CM1

Ajib
Mafamane
CM1

Norah
Akado
CM2

Ayhan
Dafdouf
CM2

Lison
Samy-Ropers
CM2

Énergies renouvelables : donnez votre avis !

La Ville a lancé une concertation publique sur les zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables. Vous avez jusqu'au 19 novembre pour participer.

La loi d'Accélération de la production d'énergies renouvelables (Aper) du 10 mars 2023 prévoit que les Villes proposent, avant le 31 décembre prochain, des zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables sur leur territoire. Pleinement engagée dans la transition écologique, Mont-Saint-Aignan prend activement part à la mise en place de ce dispositif et le présentera au prochain Conseil municipal, le jeudi 21 décembre. Parce que votre opinion compte, la Ville vous invite à participer à la concertation pour définir ensemble les zones prioritaires sur la commune. Pour cela, rendez-vous sur le site internet de la Ville et visualisez la cartographie et les zonages proposés en fonction du type d'énergies : le solaire thermique et le photovoltaïque, la géothermie, les réseaux de chaleur, la méthanisation, l'éolien et la chaleur fatale. Ensuite, il vous suffit simplement de faire part de vos remarques et suggestions à service.techniques@montsaintaignan.fr

montsaintaignan.fr



Enfance et jeunesse

20

Novembre, c'est l'anniversaire des droits des enfants. En tant que Ville amie des enfants, Mont-Saint-Aignan répond une nouvelle fois présente pour fêter le 34^e anniversaire de la signature de la Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée en 1989 par l'Assemblée générale des nations unies. Différentes actions sont mises en place ce mois-ci comme la participation des jeunes fréquentant le collège, le périscolaire ou l'accueil de loisirs, au prix littérature jeunesse organisé par l'Unicef, sur le thème de la pauvreté et de la lutte contre les inégalités sociales. En parallèle, différents travaux ludiques et créatifs seront proposés aux élèves de 6^e : affiches, calligrammes, acrostiches... pour connaître leurs droits !

Sport

L'Université œuvre pour l'olympisme

En octobre, l'Université de Rouen a inauguré son centre d'études et de recherches olympiques, baptisé Cerouen.

Après l'université de Franche-Comté, celle de Rouen-Normandie devient le 2^e établissement à se doter d'un centre d'études et de recherches olympiques universitaire, le 65^e au monde. Ce dernier, approuvé par le Comité international olympique en août dernier, se base sur trois grands axes : la recherche, la formation et la responsabilité sociétale autour de l'olympisme. Concrètement, il vise à promouvoir la création et la diffusion de la connaissance olympique auprès de la jeunesse et du grand public, grâce notamment à son implication sur chaque temps fort, telle que la Semaine olympique et paralympique ou la Journée olympique. Si ce nouveau centre fait écho aux JO 2024 de Paris, il a vocation à perdurer. À suivre !

Contre les cambriolages, les bons réflexes !

Pour renforcer la sécurité et se prémunir des infractions à domicile, la Ville organise une réunion publique en partenariat avec la police nationale.

Selon le ministère de l'Intérieur, environ 6 infractions pour 1000 logements ont été enregistrées en France en 2022 pour un total de 211 400 cambriolages tentés ou aboutis. Pour les éviter, quelques réflexes sont bons à prendre comme être vigilant au quotidien en verrouillant les portes et les fenêtres, renforcer la sécurité du domicile en installant des serrures de haute qualité et en s'équipant d'alarme ou encore prévenir un proche ou un voisin lorsque vous vous absentez. En outre, la Ville a mis en place le dispositif gratuit Opération tranquillité vacances qui permet de faire surveiller votre domicile pendant votre absence. Afin de prévenir les cambriolages et apporter des solutions, la Ville invite les habitants à participer aux côtés de la police municipale et nationale à une réunion publique le **mercredi 29 novembre à 18h30** à l'hôtel de ville. En amont, faites part de vos interrogations sur le sujet via le formulaire dédié sur notre site internet. Celui-ci est ouvert **jusqu'au lundi 20 novembre inclus**.



*** Par le biais du dispositif Opération tranquillité vacances, la police municipale surveille en moyenne entre 350 et 400 habitations chaque année à Mont-Saint-Aignan.

Formulaire : montsaintaignan.fr

Police municipale : 02 35 14 30 55 - Patrouille : 06 86 44 64 59

Permanences

Catherine Flavigny, maire et conseillère départementale :
vendredi 3 novembre de 9h30 à 12h, à l'hôtel de ville.

Damien Adam, député :
samedi 18 novembre, de 10h à 12h, à l'hôtel de ville*.

Notaire et avocat : samedi
18 novembre de 10h à 12h, à l'hôtel de ville**.

*sur rendez-vous au
02 35 71 16 70

**salle Géricault et salle
du conseil municipal.

Commémoration du 11 novembre

La cérémonie nationale d'hommage à tous les morts pour la France sera célébrée le **samedi 11 novembre à 11h** à la stèle du square Saint-Gilles.

Visites de rues

Les élus du cercle de la proximité viennent à la rencontre des habitants en porte à porte. Venez échanger avec votre élu référent de 17h à 19h :

- **Quartier des Oiseaux** : jeudi 9 novembre, parc des Deux-Bois ;
- **Quartier Coquets / Village** : jeudi 16 novembre, parc de Cerisy ;
- **Quartier Saint-André** : vendredi 17 novembre, rue des Fonds-Thirel ;
- **Quartier Bulins / Vatine** : mardi 21 novembre, rue des Cottages ;
- **Quartier du Village** : jeudi 23 novembre, rue du Semeur ;
- **Quartier Plateau / Colbert** : mardi 28 novembre, parc de l'Epte.

Appel conseillé au préalable au 06 87 14 37 12.

Inscriptions à l'accueil de loisirs

Le centre de loisirs accueillera les enfants du lundi 26 décembre 2023 au vendredi 4 janvier 2024. Pour y participer, il est nécessaire de s'inscrire dès le **lundi 20 novembre** sur l'espace famille accessible depuis le site internet de la Ville.

**Direction de l'enfance :
02 35 14 30 87 et montsaintaignan.fr**

Collecte nationale

Pour venir en aide aux plus démunis, la Banque alimentaire organise une nouvelle collecte de produits non périssables et de première utilité aux portes des grandes surfaces. Elle aura lieu les **vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 novembre**.

Collecte des déchets végétaux

La dernière collecte de l'année 2023 aura lieu le **mardi 28 novembre**. La reprise de cette collecte sera assurée en mars 2024.

metropole-rouen-normandie.fr

Nouveau commerce : institut de beauté Héra

Alexandra Petit a ouvert en août dernier son institut de beauté, Héra, au **51 rue de la Croix-Vaubois**. Elle propose notamment des modelages relaxants, de la réflexologie et des soins visage ou corps. Venez donc vous faire bichonner !

06 64 78 57 81 –
linstitut.hera@gmail.com

Aide aux devoirs

Soucieuse du bien-être des enfants, la Ville fait appel aux bénévoles montsaintaignanais pour aider les enfants à faire leurs devoirs sur les différentes écoles de la Ville. Si vous êtes disponibles et intéressés, contactez la Direction de l'enfance.

02 35 14 30 40 ou par mail : nathalie.prevost@montsaintaignan.fr

Mutuelle Just

En étant bénéficiaire de la mutuelle communale, vous pouvez demander jusqu'à 40 € de prise en charge de votre licence sportive. Peu importe la discipline, la Ville et son partenaire sont à vos côtés pour prendre soin de votre capital santé. De plus, pour répondre à toutes vos questions, une permanence est organisée le **lundi 6 novembre de 9h à 12h45 et de 13h45 à 17h au CCAS**.

Renseignements sur
just.fr ou au 0 809 546 000



Saisons des aînés

Un colis & un concert pour les seniors

Comme chaque année, la Ville offre en décembre à ses habitants de plus de 70 ans un colis à savourer pendant les fêtes. Par ailleurs, en lieu et place de la traditionnelle galette organisée en janvier pour les plus de 65 ans, un concert sera proposé à l'Espace Marc-Sangnier. Notez bien les dates d'inscriptions !

Alors que les fêtes de fin d'année approchent déjà à grands pas, il est venu le moment pour la Ville de préparer le colis des aînés. Ce panier gourmand, composé de produits du terroir, ravit à chaque fois les papilles du millier de bénéficiaires ! Pour en profiter, il est nécessaire de **vous inscrire du lundi 6 au vendredi 10 novembre** : en mairie chaque jour de 9h à 12h et de 14h à 16h, sauf le mercredi matin où les inscriptions se dérouleront au cinéma Ariel. Quant à la distribution des colis, elle aura lieu sur trois secteurs : à la résidence Blanche-de-Castille le jeudi 14 décembre de 9h à 11h, à la Maison des associations le vendredi 15 décembre de 10h à 12h et à l'hôtel de ville le samedi 16 décembre de 9h à 11h30. Il convient de vous rendre disponible pour le récupérer à la date que vous aurez choisie lors de votre inscription.

Un concert vient remplacer la galette

Et parce que la Ville aime renouveler ses propositions, elle a fait le choix cette année de proposer à ses aînés un spectacle inédit. Rendez-vous le **dimanche 14 janvier à 13h30** à l'Espace Marc-Sangnier pour un moment de convivialité autour d'un café gourmand, puis à 16h au Plateau 130 pour le *Concert du Nouvel An*, joué par l'orchestre symphonique Opus 76. L'occasion de fêter la nouvelle année en redécouvrant de grands classiques ! Pour cet événement, il convient de venir **vous inscrire du lundi 27 au mercredi 29 novembre** en mairie de 9h à 12h et de 14h à 16h (au cinéma Ariel le mercredi matin).

N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Aucune inscription ne sera prise par téléphone ; seuls les aînés ne pouvant se déplacer pour raison de santé peuvent faire appel à une tierce personne pour réaliser la démarche.

Service manifestations publiques : 02 35 14 30 61.



*J'ai testé
pour vous...*

Le restaurant d'application de l'Ifa Marcel-Sauvage

Saviez-vous qu'il est possible de venir s'attabler le midi au centre de formation du 11 rue du Tronquet pour déguster les bons petits plats concoctés sur place par les élèves ? Je vous emmène pour une dégustation !

Le 12 octobre, à l'heure du déjeuner, je suis accueillie dans une ambiance conviviale par le responsable du restaurant d'application et formateur, Guillaume Sauvage. Tandis que certains apprentis vont s'atteler à servir les nombreux clients présents, d'autres s'affairent déjà en cuisine. Tous sont mis en condition réelle de service pour parfaire leur formation. Pour ma part, je suis servie par la jeune Alison, élève en CAP Commercialisation et services en hôtel café restaurant.

La table est déjà dressée à mon arrivée et j'ai hâte de déguster les plats proposés ! Devant moi je distingue un amuse-bouche appétissant : une tomate cerise farcie d'un tartare de daurade. Après avoir bu un délicieux cocktail de fruits préparé par une apprentie

barmaid, place à l'entrée où je découvre dans mon assiette un aspic de l'océan et sa bisque de crustacés. Vient ensuite le plat de résistance : un filet de bar accompagné de ses petits légumes et d'une sauce anisée. L'assiette plait autant à mes yeux qu'à mes papilles. La cuisson du poisson est parfaite, la composition colorée, soignée et raffinée. Enfin, la gourmande que je suis n'aurait su refuser un dessert ! Je commande donc une tartelette au chocolat amer et sa chantilly : un délice !

Un point d'honneur au circuit-court

Me voilà comblée après ce repas où les goûts et les saveurs sont parfaitement équilibrés. Les plats sont faits maison, les produits sont frais, issus d'un circuit-court et les élèves cuisiniers réussissent

parfaitement à les mettre en valeur. Alison a quant à elle été très professionnelle et il est évident que tous ont une volonté de bien faire.

Alors, **vous aussi, venez vous régaler au restaurant d'application de l'Ifa Marcel-Sauvage** à l'heure du déjeuner, de 12h30 à 14h30. Ici, le menu est très varié, idéal donc pour découvrir de nouvelles saveurs et faire plaisir à son palais !

En bref, on y mange comme dans un grand restaurant, mais à petit prix (le menu mise en bouche-entrée-plat-dessert est à 14,50€ sans les boissons, et la formule express, entrée-plat ou plat-dessert, servie en 45 minutes, à seulement 12€!). Il serait dommage de ne pas en profiter !

Réservation obligatoire au 02 35 52 85 00, sur le site ifa-rouen.fr ou sur thefork.fr

3, 2, 1 : plongez dans le grand bain !

Vous l'attendez depuis des mois, c'est le mardi 28 novembre, avant même le lever du soleil, que vous pourrez de nouveau pousser les portes du centre aquatique Eurocéane. Nouvel espace d'accueil, vestiaires repensés, douches et sanitaires refaits à neuf... les conditions d'accueil du public ont clairement guidé la réhabilitation. À cela s'ajoutent différents travaux pour assurer la pérennité du bâtiment et offrir des expériences supplémentaires. Avant d'enfiler palmes et tuba dès la fin du mois, focus sur cinq nouveautés !



3 raisons de reprendre le chemin des bassins

par Gaëtan Lucas

adjoint au maire
chargé du sport et de la jeunesse

1

3 dates à retenir

Samedi 25 et dimanche 26 novembre de 10h à 18h : portes ouvertes du centre aquatique. L'occasion d'aller à la rencontre des équipes pour découvrir en avant-première l'équipement et tout savoir des activités et des abonnements. Sur réservation sur moncentreaquatique.com

Mardi 28 novembre 2023 à 7h : ouverture de l'équipement réhabilité !

2

Des horaires étendus

Désormais le centre aquatique est ouvert **tous les jours de 7h à 20h** et propose même deux nocturnes jusqu'à 22h les mardi et vendredi.

Grâce aux travaux menés, le grand public a accès au bassin de 50 mètres en journée pendant que les scolaires, les étudiants et les clubs utilisent le bassin intérieur.

3

Du sport aquatique pour le bien-être et la santé

Vous connaissez sans doute l'aquafitness et l'aquabiking. Eurocéane vous propose désormais **deux nouveautés** : le **bodypalm** et l'**agoa**. Pratiqué dans un bassin où l'on n'a pas

de pied, le **bodypalm** consiste à enchaîner, palmes au pied, des séquences en position horizontale puis verticale. Une activité idéale pour sculpter et affiner les jambes ! A contrario, l'**agoa** est une

activité relaxante pratiquée au rythme d'une musique douce, durant laquelle les participants se concentrent sur l'harmonie du corps et de l'esprit, en vue d'apaiser leurs maux.

4

Priorité au savoir nager

En complément des créneaux scolaires qui permettent à 44 classes montsaintaignanaises, de la grande section au CM2 de s'initier à la natation, Récréa, le délégataire de la Ville propose au sein de son **Académie du savoir nager** des séances de découverte du milieu aquatique dès 6 mois ainsi

que des activités Ludimania® et Ludinage® dès 4 ans, idéales pour apprendre à nager à son rythme en profitant de l'eau.

Des stages pour s'initier ou se perfectionner sont également organisés lors des vacances scolaires.

5

Des casiers gratuits

L'accès aux casiers est désormais gratuit. Pensez à vous munir d'un **jeton** ou d'une **pièce de 1€**, qui vous sera rendue. En cas d'oubli, des vestiaires à code sont également accessibles.

Et pour marquer la réouverture de l'établissement, la Ville vous offre votre jeton. Demandez-le à l'accueil !

Le nouveau logo
eurocéane
CENTRE AQUATIQUE MONT-SAINT-AIGNAN

Des espaces repensés pour une expérience optimale

Les travaux menés ces dix derniers mois par la Ville, avec le concours de l'État, du Département de la Seine-Maritime et de la Métropole Rouen Normandie, avaient pour objectif principal d'améliorer le service aux usagers. Et c'est chose faite. Vous pourrez vous en rendre compte dès l'arrivée dans le hall d'accueil qui a doublé de volume. Les vestiaires ont été quant à eux intégralement refaits, tout comme les sanitaires, selon le principe de la marche en avant, favorable à l'hygiène. Le carrelage extérieur s'est également refait une beauté et les plus jeunes et les familles devraient se ravir de la plaine aqualudique installée en extérieur.

Des enjeux énergétiques atteints et d'autres nouveautés à venir

Au-delà des travaux d'accessibilité, de sécurité et de confort, la Ville a financé de nouvelles menuiseries extérieures tout en améliorant l'isolation du bâtiment en vue de réduire les déperditions énergétiques. La bâche a également été remplacée pour conserver la chaleur du bassin extérieur. À ce stade, seul le rez-de-chaussée de l'établissement, sera accessible fin novembre. Suivra la réhabilitation de l'espace forme, menée par Récréa en suivant le protocole de performance énergétique, pour une mise en service du 1^{er} étage au 1^{er} semestre 2024.

La smiling attitude, la nouvelle philosophie du centre aquatique

Toujours dans un souci d'amélioration de l'accueil du public, Mont-Saint-Aignan a été séduite par la philosophie du groupe Récréa qui revendique la bonne humeur dans sa relation au public. Créer des émotions positives pour un service public de haute qualité, un concept à découvrir lors des journées portes ouvertes et à compter du 28 novembre prochain, date à laquelle je donne rendez-vous à tous nos usagers habituels : grand public, clubs, scolaires et étudiants, qui je l'espère seront ravis comme moi de fréquenter notre Eurocéane 3.0 !

en novembre à Mont-Saint-Aignan

Du mercredi 1^{er} au dimanche 5
Cinéma



La Fiancée du poète de Yolande Moreau, France-Belgique, 2023, 1h43 ;
Paradis d'Alexander Abaturvov, France-Suisse, 2022, 1h28 ;
Notre Corps de Claire Simon, France, 2023, 2h48.

Tarifs : 6,60 € / 3,60 €.
Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

Du mercredi 1^{er} au dimanche 5
Séances galopins

Nina et le secret du hérisson d'Alain Gagnol et Jean-Loup Felicioli, France, 2023, 1h17.

Tarif unique : 3,60 €.
Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

Du mercredi 1^{er} au dimanche 12
Séances galopins

Colargol, France-Pologne, 1970, 40 min.

Tarif unique : 3,60 €.
Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

Dès le lundi 6
**Inscriptions
foire aux jouets**

Le Comité de quartier Saint-André organise sa foire aux jouets le dimanche 19 novembre. Exposants, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de l'association.

Aux horaires d'ouverture habituels, Maison des associations, 65 chemin des Cottés.

Renseignements : 02 35 07 01 78.

Mercredis 8, 15, 22 et 29
À vos mailles

Atelier tricot pour les débutants et / ou les confirmés qui souhaitent participer à la création d'un projet commun au profit d'une cause solidaire.

14h, CCAS, 57 rue Louis-Pasteur.
Ouvert à tous.

Du mercredi 8 au dimanche 12
Cinéma



The old oak de Ken Loach, UK, 2023, 1h53 ;
Polaris de Ainara Vera, Fr-Esp-DK, 2022, 1h18 ;
Notre Corps de Claire Simon, France, 2023, 2h48 ;
Demain de Cyril Dion et Mélanie Laurent, France, 2015, 1h58.

Tarifs : 6,60 € / 3,60 €.
Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

Vendredi 10
BD-concert



Et si l'amour c'était aimer ? par Fab Caro et Totorro & Friend. Pastiche à volonté ! Pour être les témoins d'une grande histoire d'humour, ne manquez pas ce mariage de BD et de rock.

20h, Espace Marc-Sangnier, l'Atelier.

Tout public dès 16 ans.
Tarifs : 15 € / 10 € / 5 € / 1 €.
Direction de la vie culturelle : 02 79 18 99 00.

Samedi 11

Yoga parent-enfant

Proposé par le Mont-Saint-Aignan yoga sophrologie taïchi qigong. Pour les enfants de 6 à 11 ans.

10h à 11h15, le Rexy.

Inscriptions en ligne sur yoga-sophrologie-taïchi.fr

Samedi 11
Yoga ados

Proposé par le Mont-Saint-Aignan yoga sophrologie taïchi qigong. Pour les adolescents de 12 à 16 ans.

11h30 à 12h30, le Rexy.

Inscriptions en ligne sur yoga-sophrologie-taïchi.fr

Samedi 11 et dimanche 12
Théâtre

Venez rire et vous détendre avec la compagnie des K barrés qui jouera les comédies *Le Père Noël est une ordure* de la troupe du Splendid avec ses personnages célèbres et ses répliques culte, le samedi et *Un air de famille*, de Jean-Pierre Bacri et Agnès Jaoui, le dimanche.

20h30 le samedi, 15h30 le dimanche, le Rexy.

Tarifs : 8 € / 5 € pour les - de 12 ans.
Réservation conseillée par mail à resakb76@gmail.com ou au 07 89 38 94 84, en indiquant le nom, la date et le nombre de places.

Dès le lundi 13
Exposition

Découvrez *Le Roi Arthur et la légende d'Excalibur*, une exposition sur les chevaliers de la table ronde. Atelier pour les enfants qui savent découper chaque mercredi après-midi durant l'exposition.

Le lundi et le mercredi de 15h30 à 18h30, le mercredi et le samedi de 10h à 12h, bibliothèque du Village, 15 place Saint-Méen.

Renseignements : 02 35 75 63 50.

Mardi 14
Lecture

Espace discussion autour de différents livres. Par l'UFCS / Familles rurales.

10h, maison des associations.

Entrée libre.

Lumière sur

© Laura Gitti



Du mardi 14 au samedi 18

Spectacle

Découvrez *L'Oiseau de Prométhée* par la compagnie des Anges au Plafond. Cette dernière nous embarque dans une joyeuse épopée politique et européenne en quatre langues. Un hommage à la Grèce, berceau de la philosophie, de la démocratie et... du théâtre ! Par le Centre dramatique national.

20h (sauf le samedi à 18h),
Espace Marc-Sangnier, Plateau 130.

Tout public à partir de 12 ans.
Tarifs : 20 € / 15 € / 1 €. Réservation au 02 35 70 22 82 ou accueil billetterie du CDN.

Mercredi 15

Mômes en lire

Découverte d'albums et activités manuelles en lien avec le spectacle *Fric-Frac l'arnaque*. Atelier gratuit destiné au jeune public dès 3 ans.

16h, bibliothèque de l'EMS.

Entrée libre.
Direction de la vie culturelle : 02 79 18 99 00.

Du mercredi 15 au dimanche 19

Cinéma



Une année difficile d'Éric Tolédano et Olivier Nakache, France, 2023, 1h59 ;
Blade Runner de Ridley Scott, USA, 1982, 1h57 ;
Notre Corps de Claire Simon, France, 2023, 2h48.

Tarifs : 6,60 € / 3,60 €.
Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

Du mercredi 15 au dimanche 26

Séances galopins

Les Tourouges et les Toubleus, programme de courts-métrages, UK, 2023, 38 min.

Tarif unique : 3,60 €.
Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

Un spectacle au profit de Force Hémato

Le Plateau 130 de l'Espace Marc-Sangnier vous attend le **vendredi 24 novembre à 20h** pour une soirée ébouriffante : le concert du groupe Triwap. Emmanuel Lanièce, Pierre Leblanc-Messenger et Martin Pauvert, trois jeunes artistes talentueux et touche-à-tout (chanteurs, multi-instrumentistes et comédiens), détournent avec humour des morceaux connus ainsi que leurs compositions décalées en les interprétant comme une succession de sketches festifs. Un spectacle haut en couleurs mis en scène par Jean-Michel Fournereau qui vous fera passer un moment complètement déjanté ! À ne pas manquer !

Dès 10 ans. Tarifs : 15 € / 10 € / 5 € / 1 €.
Direction de la vie culturelle :
02 79 18 99 00. Billetterie en ligne :
culture.montsaintaignan.fr

Jeudi 16

Les midis du CDN

Sur le temps du midi, le Centre dramatique national vous propose un rendez-vous artistique et ludique "Des textes auxquels vous avez échappé" avec l'équipe artistique de *L'Oiseau de Prométhée*.

12h30, Espace Marc-Sangnier.
Renseignements : 02 35 70 22 82.

La Parole est à vous : la précarité alimentaire

Dans le cadre du festival Aliment-terre et de la semaine nationale de la dénutrition, le CCAS de la Ville vous donne rendez-vous le **jeudi 16 novembre à partir de 19h30** au cinéma Ariel pour une restitution des travaux menés sur la thématique de la précarité alimentaire. Une soirée animée par Frédéric Denhez, journaliste et écrivain. En amont, venez profiter de la diffusion du film *La Part des autres* qui traite de l'accès de tous à une alimentation de qualité et durable.

Tarif : 6,60 € la séance.
Centre communal d'action sociale :
02 35 14 30 19.



Samedi 18

Au fil des pages

Atelier d'écriture avec Catherine Fleury. Une invitation à explorer les mots et à les échanger. Un temps et de l'espace pour votre créativité qui ne demande qu'à s'exprimer, cela pour tous les styles et tous les niveaux.

10h30, bibliothèque de l'EMS.
Gratuit. Direction de la vie culturelle :
02 79 18 99 02.

en novembre à Mont-Saint-Aignan

Dimanche 19 Spectacle familial

© François Cornet



Fric-Frac l'arnaque par la compagnie Théâtre de l'écume. Un inspecteur blasé, un cambriolage mystérieux et un coupable trop idéal ; un spectacle plein d'humour et de finesse qui ravira autant les parents que les enfants !

10h30, Espace Marc-Sangnier, l'Atelier.

Tout public dès 7 ans. Tarifs : 5 € / 1 €. Direction de la vie culturelle : 02 79 18 99 00.

Dimanche 19 Foire aux jouets

Jouets et matériels de puériculture. Par le comité de quartier Saint-André.

9h à 16h, Maison des associations.

Renseignements : 02 35 07 01 78.

Dimanche 19 Concert

© DR



Les Chœurs de l'Agglo de Rouen, accompagnés de la soprane Anna Mercado et de l'orchestre Couleur Tango vous proposent deux messes contemporaines : la *Little Jazz Mass* de Bob Chilcott aux accents très jazzy et la *Missa Latina* de Bobby Fischer sur un rythme latino. L'ensemble sera dirigé par Philippe Chandor.

16h, église Notre-Dame-de-Miséricorde.

Tarifs : 12 € / gratuit pour les - de 12 ans.

Mardi 21 Musique classique

L'Animation musicale à l'université accueille le Quatuor Talich qui reprendra Ludwig van Beethoven et Antonín Dvořák.

20h30, amphithéâtre Axelrad, UFR de lettres, campus de Mont-Saint-Aignan.

Tarifs : 25 € / 5 €.

Renseignements : amu-rouen.fr

Samedi 25 Halta-Yoga

Proposé par le Mont-Saint-Aignan yoga sophrologie taichi qigong. Pratique approfondie.

10h à 12h, Le Rexy.

Inscriptions en ligne sur yoga-sophrologie-taichi.fr

Du mercredi 22 au dimanche 26 Cinéma



Second Tour d'Albert Dupontel, France, 2023, 1h37 ;

Annie Colère de Blandine Lenoir, France, 2022, 2h ;

Je verrai toujours vos visages de Jeanne Herry, France, 2023, 1h58.

Tarifs : 6,60 € / 3,60 €.

Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

Mardi 28 Concert de jazz

Découvrez Emmanuel Bex Quartet, musicien multi récompensé et maître incontesté de l'orgue Hammond. Par l'École d'improvisation jazz.

20h30, Espace Marc-Sangnier, Plateau 130.

Tarifs : 15 € / 12 € / 8 €. Réservations au 02 35 70 22 82 ou par mail

billetterie@cdn-normandierouen.fr

Renseignements : 06 08 52 17 37.

Du mercredi 29 novembre au dimanche 3 décembre Cinéma



Pierre Feuille Pistolet de Maciek Hamela, Pol-Ukr-Fr, 2023, 1h24 ;
L'Amour et les forêts de Valérie Donzelli, France, 2023, 1h45.

Tarifs : 6,60 € / 3,60 €.

Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

Samedi 2 et dimanche 3 décembre Théâtre

Découvrez le spectacle *Cures de jouvence* par la compagnie Barbetorte. Proposé par le Rotary club de Mont-Saint-Aignan au profit du Téléthon.

20h le samedi, 15h le dimanche, Le Rexy.

Tarif : 10 €.

Réservations à partir du 13 novembre : assodesfamilles76130@orange.fr ou sur helloasso.com



De vous à nous

Vous aussi, écrivez-nous à :
Mairie – Courrier des lecteurs
59 rue Louis-Pasteur
76130 Mont-Saint-Aignan

Partagez vos interrogations en écrivant au courrier des lecteurs; la Ville y répondra dans ces colonnes.

Entretien des haies débordantes et des pieds de murs : un devoir citoyen

Bonjour,

Je me permets de vous écrire car l'un de mes voisins ne taille pas les côtés de sa haie et n'entretient pas les abords de son habitation. Cela gêne le passage des piétons et devient dangereux. Pouvez-vous faire un rappel des obligations des riverains à ce sujet?

Cordialement,

Jocelyne M. (par mail)

Bonjour Madame,

Les habitants, propriétaires comme locataires, se doivent effectivement de maintenir les abords de leur habitation dans un état satisfaisant et de veiller également à entretenir leurs pieds de murs. Pour ce faire, la Ville préconise d'arracher manuellement ou à la binette les herbes indésirables, sans employer de désherbants bien-sûr ! Pour éviter le démoussage et désherbage à répétition, et offrir à vos pieds de mur un côté plus attrayant, la plantation de semis telles que les valérianes, les roses trémières et les giroflées est également une solution, sans oublier de les arroser et de les tailler. De plus, les habitants sont tenus d'élaguer régulièrement leurs haies ainsi que les arbres débordant sur le domaine public afin de garantir la sécurité des usagers de la route (piétons, cyclistes et automobilistes). Les services municipaux recommandent de tailler les haies deux fois par an en hauteur, comme sur les côtés.

En cas de non-respect de ces règles, les contrevenants s'exposent à une amende pouvant atteindre 1 500 €.

Ensemble, participons à l'entretien de notre cadre de vie !

État civil

Naissances

12/08 Paola LUCAS
06/09 Éléanore HELDEBAUME
16/09 Léa ALKHATIB
23/09 Augustin DEBONNE
30/09 Ella DELWAULLE
01/10 Ismail MOHAMMAD

Mariage

23/09 Pierre-Yves BOULANGEOT
et Pauline BEC

Décès

16/08 Jeanne DUFFOUR, 84 ans
31/08 Anne-Marie SEVILLA
veuve MERLE DU BOURG, 82 ans
31/08 Françoise BLANQUART
veuve BEURET, 75 ans
08/09 Pierre GARROT, 82 ans
18/09 Erick TRANCHEPAIN, 68 ans
23/09 Simone BIDAUT
veuve SERANDER, 99 ans
24/09 Jacqueline PILET, 91 ans

Catherine Nivromont

engagée pour la mémoire des Résistants Déportés

Le 11 novembre, nous célébrerons comme chaque année l'Armistice de 1918 qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale et rendrons hommage à tous les soldats. À cette occasion, nous avons rencontré Catherine Nivromont, fille et sœur de déportés, qui œuvre au quotidien pour que l'on n'oublie pas. Portrait d'une Mont-Saint-Aignanaise active et investie!

Nivromont. Ce nom vous semble sûrement familier et pour cause, il existe à Mont-Saint-Aignan l'allée Robert et Pierre-Nivromont, rendant hommage à deux Déportés de la Seconde Guerre mondiale, qui ont résisté à l'occupation Allemande quand d'autres collaboraient. Et ces hommes sont respectivement le père et le frère de Catherine Nivromont. Après des études de lettres et de langues à Rouen, elle enseigne l'espagnol d'abord en Normandie puis au Sénégal pendant 18 ans, avant de revenir en France, à Marseille, 20 années durant. C'est d'ailleurs là-bas qu'elle commence à s'investir dans ce qu'elle appelle "un travail de mémoire plutôt qu'un devoir" en emmenant à huit reprises ses élèves en Pologne pour visiter les camps d'Auschwitz-Birkenau. "La déportation des miens n'était pas un sujet de discussion à la maison. Mais quand sont arrivés les négationnistes et les révisionnistes, mon frère a commencé à réagir. Il est venu témoigner 16 fois au lycée dans lequel j'enseignais. De là a débuté mon implication", atteste cette touchante dame.

Un quotidien dédié à celui des autres

L'envie de se rendre utile se faisant de plus en plus ressentir, elle explique : "Au moment de la retraite, je suis rentrée en Normandie et ai commencé à devenir bénévole au Secours populaire de Mont-Saint-Aignan, où je réside." Elle y donne de son temps, trois jours par semaine. Puis elle ajoute : "Je m'implique également beaucoup dans le Musée de la Résistance et de la Déportation de Forges-les-Eaux, mon frère s'étant également beaucoup investi dans la vie de ce lieu". Aujourd'hui, elle y assure des visites et quelques permanences. Et parce qu'il n'y a plus de Résistants Déportés pour témoigner, elle intervient dans les établissements scolaires, notamment au collège Barbey-d'Aureville à Rouen

et au lycée Georges-Brassens à Neufchâtel-en-Bray, pour rappeler aux élèves ce qu'ont vécu des milliers de personnes entre 1939 et 1945. En parallèle, elle est une membre active de l'Amicale des Déportés-Tatoués du 27 avril 1944, en référence au célèbre convoi formé de 1 700 résistants non juifs, dont son père et son frère ont fait partie, arrivés au camp d'Auschwitz-Birkenau avant d'être renvoyés au camp de Buchenwald en Allemagne. En janvier 2023, grâce à son engagement auprès de tous, elle reçoit la médaille de la Jeunesse et des sports et de l'Engagement associatif, une récompense largement méritée.

Reconnue officiellement porte-drapeau

Voilà maintenant trois ans qu'elle s'est vu offrir la possibilité de porter le drapeau tricolore à la demande du général Jean-Michel Thomas, fils de déporté et président de l'amicale de Dachau. Une mission hautement symbolique qu'elle a également eu à cœur d'accomplir le 11 novembre dernier à la stèle Saint-Gilles. "Je suis devenue porte-drapeau par le fruit du hasard, ajoute-t-elle sobrement. Être porte-drapeau est très important pour moi, c'est l'hommage que je rends aux miens, en souvenir de mon père, de mon frère et de tous les autres Déportés". Selon elle, pour devenir porte-drapeau il faut se soucier du passé et aimer l'Histoire. "Il est important de ne pas oublier le passé. Il y a malheureusement aujourd'hui une tendance à s'en désintéresser. Pour ma part, je continuerai tant que je le pourrai!", conclut Catherine Nivromont, dont le dévouement et l'abnégation ne sont plus à prouver. Et si vous aussi vous deveniez porte-drapeau pour faire perdurer la mémoire de ceux qui ont risqué ou donné leur vie pour la France ?

Consultez le site de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre : onac-vg.fr



© Gérard Chambouvet

Aimer toujours et encore Mont-Saint-Aignan

Action... réaction !

La sûreté des biens et des personnes fait partie des grandes compétences régaliennes de L'État. Elle est exercée par le préfet qui coordonne les services de Police et de Gendarmerie. Pour autant, les élus locaux ont des possibilités d'action, certes très limitées, mais réelles. Ainsi, le maire et ses adjoints sont "officiers de police judiciaire". Mais cette qualité, dont l'application se fait à travers le Code de Procédure Pénale, aucun élu n'a de formation pour cela, ni la compétence pour l'exercer. Depuis plusieurs mois, nous avons eu des signalements d'habitants ou de commerçants nous relatant des incivilités régulièrement constatées, notamment dans le périmètre de la place Colbert.

Nous voyons bien que notre ville change, mais c'est une donnée, malheureusement constatée sur l'ensemble du territoire français. Pour autant, nous avons toujours été soucieux de préserver un équilibre social harmonieux sur notre territoire. C'est probablement la raison pour laquelle, nous sommes, aujourd'hui, beaucoup moins touchés que la plupart des villes de la Métropole. Ce n'est pas nous qui le disons, mais les services de Police Nationale qui tiennent des statistiques très précises en la matière.

Nous ne laisserons pas s'installer une insécurité qui pourrait croître dans notre ville. C'est pourquoi, en liaison avec les services de police municipale et nationale, mais aussi avec le CCAS, nous avons entrepris une réflexion dont, je l'espère, les conclusions aboutiront à un plan d'action avant la fin de l'année. Cette réflexion inclura les bailleurs sociaux, mais aussi les syndicats de copropriétés et les commerçants.

Dans ce type de situation, les solutions sont nécessairement plurielles. Il est probable que nous soyons amenés à affecter des moyens supplémentaires pour mener à bien cette affaire qui mettra en œuvre des actions de prévention, de médiation, mais aussi, bien évidemment de répression.

Nous reviendrons vers vous très vite sur le sujet.

La majorité municipale

Agissons ensemble, Mont-Saint-Aignan

L'annonce faite par le Maire lors du conseil municipal du 20 juin au sujet de l'école Camus était totalement inattendue. Une rumeur circulait sur un abandon du projet de reconstruction de la maternelle Camus. Nous ne pouvions accorder d'intérêt à cette rumeur stupéfiante.

Nous avons inscrit ce projet de reconstruction de la maternelle Camus comme une priorité dans notre programme de campagne au vu de l'état extrêmement dégradé du bâti. Cette situation n'a pas préoccupé le maire à cette époque malgré les alertes de toute part : élus, parents d'élèves, enseignants.

D'où notre surprise lors d'une réunion d'accueil des nouveaux habitants en octobre 2021 où nous apprenions que cette reconstruction était désormais envisagée. Cette opération devenait tout à coup un projet phare d'investissement (Mag mars 2022).

Enfin, nous étions satisfaits de savoir que les enfants et les enseignants bénéficieraient d'un environnement scolaire de qualité. Lors du conseil municipal du 10 mars 2022, le concours de maîtrise d'œuvre était lancé. Les choses avançaient. La reconstruction était décidée dans l'urgence en raison de l'état très préoccupant du bâti mais la procédure suivait son cours et c'était bien là l'essentiel.

En juin 2022, le Maire annonçait dans le Mag : "les désordres ont été colmatés tant bien que mal mais aujourd'hui cela ne suffit plus et il faut reconstruire cette école"

Lors du conseil du 20 juin dernier, le Maire reconsidère brutalement l'opération et déclare que les enfants sont "abrités pour travailler dans de bonnes conditions" et qu'elle n'est pas prête pour réaliser ce projet.

Nous avons bien des difficultés à comprendre les errements et tergiversations de la majorité municipale en place sur de nombreux sujets et celui-ci, malheureusement, se fait puis se défait au détriment des enfants de la ville.

Stéphane Holé, Carole Bizieau
agissonsensemblemsa@gmail.com

Mont-Saint-Aignan en vert et avec tous

Crise, inflation, de nombreuses familles vivent sous la menace de ne plus pouvoir assurer les dépenses essentielles que sont l'alimentation, l'entretien des enfants, le logement, mais la majorité municipale n'en a cure.

Mont-Saint-Aignan n'est pas épargnée par la paupérisation croissante et le Secours Populaire y a vu ses bénéficiaires augmenter fortement en 3 ans : à peine croyable, il ne fait pas partie des associations subventionnées par la Ville ! Suite à l'alerte nationale sur l'insuffisance des moyens du Secours Populaire, nous avons demandé qu'une aide financière soit versée à notre section locale et aussi qu'on s'engage à remédier à l'exiguïté des locaux où les bénévoles peinent à exercer leurs missions si cruciales. La majorité a ignoré le sujet.

Elle ne se préoccupe pas plus du casse-tête des ménages les moins aisés pour se loger. Laissant toute latitude au marché privé de l'immobilier, cette majorité refuse de voir que l'accumulation des résidences de standing, non seulement défigure notre commune, mais encore ne répond pas aux besoins.

Ces besoins sont pourtant clairement traduits par le Programme Local de l'Habitat (PLH) qui, sur la base d'un diagnostic de chaque commune (parc existant, démographie, niveaux de ressource...), fixe la quantité et la nature de logements à prévoir. À Mont-Saint-Aignan, de 2020 à 2025, il s'agit de produire 342 logements en accession libre, 155 en accession aidée et 124 logements locatifs sociaux, soit 20 % des logements neufs.

Or sans dispositif approprié et surtout sans volonté politique, il y a peu de chance que la diversité visée par le PLH soit respectée. Depuis des mois, nous réclamons en vain à la maire, le bilan détaillé des logements construits depuis 2020. Elle clame qu'il y a bien assez de logements sociaux... alors que 70 % de la population peut y prétendre et qu'à Mont-Saint-Aignan, seule une demande sur 4 est satisfaite.

S. Nicq-Croizat, P. Magoarou, C. Leclerq, P. Conil
f msa.envert.avectous

Social-écologiste et républicain Mont-Saint-Aignan écologique et solidaire

Samedi 30 septembre, un incendie a ravagé deux immeubles dans Rouen ; ces immeubles désaffectés présentaient un haut risque d'incendie et leur démolition était imminente.

Mais l'épaisse fumée, lourdement chargée en amiante, qui s'est élevée dans le ciel de la ville a ravivé les souvenirs et les peurs liés à l'incendie de l'usine Lubrizol de 2019.

À Mont-Saint-Aignan, la population s'est inquiétée de cette pollution éventuellement perceptible sur les voitures, les terrasses, les balcons. Peut-on laisser les enfants jouer dehors ? Les fruits et légumes des jardins sont-ils consommables ?

Au-delà de ces accidents spectaculaires, un problème récurrent et non moins grave de pollution de l'air sévit dans notre agglomération. Une politique volontariste et ambitieuse en la matière s'articulant autour d'un développement des transports en commun, des mobilités douces, et, bien sûr de la mise en place de la ZFE (zone à faible émission), a permis de réduire la pollution et, ce faisant, a permis aux véhicules classés critère 3 de continuer à circuler. Ces résultats encourageants permettent d'ouvrir des dérogations pour les critères 4 et 5, notamment pour accéder au CHU ou au centre Becquerel.

Les habitants de Mont-Saint-Aignan qui se déplacent quotidiennement profitent déjà du grand choix de transports en commun déployé par la Métropole ; ils pourront aussi bénéficier de ces dérogations soumises à avis du Conseil Municipal ce jeudi 5 octobre 2023. Rappelons que la commune a refusé d'entrer dans la ZFE privant ainsi les habitants d'une possibilité supplémentaire d'aide pour achat d'un véhicule moins polluant.

À l'issue de cette consultation, nous pouvons saluer ce choix, tout en déplorant les multiples entraves opérées par la majorité sur ces sujets depuis des années, excluant notre commune de cette impérieuse transition tout en privant ses habitants de dispositifs d'aide précieux.

Claudie Maugé & Alexandre Riou

promAction
depuis 1987

Faites le choix d'une **SOLUTION SIMPLE** pour vos besoins en personnel à domicile, n'hésitez plus...

Besoin d'aide ?
- 50% déductible des impôts selon réglementation
www.promaction.fr

- AIDE À DOMICILE**
Ménage, Repassage, Courses, Bricolage...
- SOUTIEN À DOMICILE**
Aide au lever/coucher, Toilettes, Repas, Sorties...
- ENTRETIEN DE VOS EXTÉRIEURS**
Désherbage, Taille de haies, Tonte, Plantations...

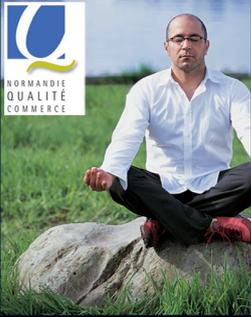
10 Rue de l'Industrie, 76100 Rouen
Demandez votre devis gratuitement : 02 35 70 95 93 - info@promaction.fr
Promaction Association loi 1901, conventionnée par l'État (n°A76019).
Agrément SAP 342105913

OPTIQUE DES COQUETS
76130 MONT-SAINT-AIGNAN
02 35 70 34 25

Valéry Lefèvre
Opticien indépendant,
vous accueille
et met sa compétence
à votre service

Ouvert du mardi au samedi
de 9h à 12h et de 14h à 19h

*Confiez votre vue
à votre opticien*



Musique

Triwap

Emmanuel Lanièce / Pierre Leblanc-Messenger / Martin Pauvert



**Vendredi 24 novembre
à 20h**

Espace Marc-Sangnier
rue Nicolas-Poussin - Mont-Saint-Aignan

Tarifs : 15€/10€/5€/1€
Réservation : www.culture.montsaintaignan.fr

Conception : Direction communication - Licences d'entrepreneur de spectacles : PLATESV-D-2020-001086 / PLATESV-D-2020-001082 / PLATESV-D-2020-001083
© photo : Laura Gilli



Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

02 78 94 05 05

PAT La Vatine, 2 ter rue Georges Charpak
76130 Mont-Saint-Aignan



petits-fils.com

NURDIN

Services



**PLOMBERIE - INSTALLATION SALLE DE BAIN
CHAUFFAGE - ENTRETIEN - DÉPANNAGE
ADOUCCISSEUR - VENTE ÉLECTROMÉNAGER**

À votre service depuis 1967

228, route de Maromme - 76130 MONT-SAINT-AIGNAN



02 35 71 34 15

nurdin.services@nurdin.fr



Les Iliades

Établissement d'hébergement pour
personnes âgées autonomes et dépendantes.



- Accueil de jour, temporaire ou définitif
- Cadre spacieux, convivial et confortable
 - Établissement médicalisé 24h/24
- Unités de vie pour personnes désorientées
 - Restaurant, animations 7 jours/7

24, chemin de la Planquette 76130 Mont-Saint-Aignan

Tél : 02 35 76 12 12 - Fax : 02 35 76 04 35

www.les-iliades.fr • les.iliades@wanadoo.fr

 Paper
Motion.fr

06 95 74 69 27

Aide Informatique
& administrative
Dépannage

Premier rendez-vous 1h00
Offert !



pix



répar'acteurs
Je répare... et ça repart

PRESTATAIRE
RÉFÉRENCÉ

 CYBERMALVEILLANCE GOUV.FR
Assistance et prévention du risque numérique